

## INSCRIPTION

### PARTICULIERS

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Joindre une photocopie d'une des pièces suivantes :

Carte d'identité

Permis de conduire

Date et lieu de délivrance : \_\_\_\_\_

### PROFESSIONNELS : PAS DE METIERS DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Nom et prénom de la personne morale représentée : \_\_\_\_\_

Adresse siège social : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Profession ou intitulé du commerce : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Joindre une photocopie d'une des pièces suivantes :

Extrait Registre Commerce

Extrait K Bis

Date et lieu de délivrance : \_\_\_\_\_

### OBJETS DECLARES A LA VENTE :

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Vêtements                                   | <input type="checkbox"/> Bibelots                 | <input type="checkbox"/> Collections diverses |
| <input type="checkbox"/> Outillage                                   | <input type="checkbox"/> Revues diverses          | <input type="checkbox"/> Jouets               |
| <input type="checkbox"/> Restauration/Vente Alimentaire              | <input type="checkbox"/> Meubles                  | <input type="checkbox"/> Electroménager       |
| <input type="checkbox"/> Hi-fi / Radio / Electronique / informatique | <input type="checkbox"/> Disques/CD/Cassettes/DVD | <input type="checkbox"/> Maroquinerie         |
| <input type="checkbox"/> Produits artisanaux                         | <input type="checkbox"/> Cuivres                  | <input type="checkbox"/> Etain                |
| <input type="checkbox"/> Tapis / Rideaux / Ameublement               | <input type="checkbox"/> Vins et Spiritueux       | <input type="checkbox"/> Article de Paris     |
| <input type="checkbox"/> Vaisselle                                   | <input type="checkbox"/> Professionnels/Forains   | <input type="checkbox"/> Plantes et légumes   |
| <input type="checkbox"/> Timbres                                     | <input type="checkbox"/> Cartes                   | <input type="checkbox"/> Parfums              |
| Autres _____   |   |   |

### INSCRIPTION AVEC REGLEMENT: NEULLY PAGES TEL 03 23 69 15 07

Nombre de mètres : \_\_\_\_\_ X \_\_\_\_\_ euros soit : \_\_\_\_\_ euros

Supplément véhicule : \_\_\_\_\_ euros

Total (espèces ou chèque à l'ordre de : Association LA BERGERIE de Neuilly-Saint-Front \_\_\_\_\_)

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ Vu et accepté le règlement (voir au verso)

Signature,

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE LE JOUR DE LA BROCANTE

## GRANDE BROCANTE DU DIMANCHE 5 juin 2022

Organisée par l'Association LA BERGERIE de Neuilly Saint Front

La brocante se déroulera rue Jean Marie Borniche, rue de la Chapelle  
Les rues seront interdites à la circulation de 6h à 18 h (arrêté municipal)  
Une déviation sera mise en place

### Sont ADMIS À EXPOSER

Les commerçants et artisans patentés, les particuliers, les associations.

LA VENTE DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET DE BOISSONS EST RESERVEES UNIQUEMENT A L'ORGANISATEUR

### TARIFS :

2 euros le mètre linéaire pour les exposants non domiciliés à NEUILLY SAINT FRONT à partir de 2 mètres minimums.

1,50 euros le mètre linéaire pour les exposants domiciliés à NEUILLY SAINT FRONT à partir de 2 mètres minimums.

### ORGANISATION :

Le placement s'effectuera à partir de 6h le matin du jour de la brocante.

Pas de véhicule en stationnement sur les lieux de brocante, parking prévu.

Seuls les exposants inscrits préalablement pourront accéder aux emplacements réservés (des membres de L'association vous accueillera pour vous placer).

Tout emplacement réservé et non occupé à 8h sera considéré comme libre, et redistribué par les organisateurs.

La responsabilité de l'association ne sera en aucun cas engagée pour tout incident, vol, détérioration.

LES EXPOSANTS DEVRONT LAISSER LEUR EMPLACEMENT PROPRE APRES LEUR DEPART.

### POUR TOUS LES EXPOSANTS :

Chaque exposant est supposé avoir pris connaissance de lois, décret et circulaire en vigueur concernant la Vente d'objets (loi n° 96-603 du 05/07/96, décret n° 96-1097 du 16/12/96, circulaire du 16/01/97).

Chaque exposants a photocopie \*, dès son installation, de la note d'information relative à la vente et revente D'objets et connaissances des peines encourues pour tout vendeur d'objets volés (articles 321-1 à 32-8 du Nouveau code pénal),

LA PRESENTATION DE CE DOCUMENT EST OBLIGATOIRE EN CAS DE CONTROLE.

### INSCRIPTIONS :

Afin de respecter les obligations légales en vigueur, les exposants devront renvoyer leur engagement D'inscription au plus tard 4 jours avant la brocante avec le règlement et ;

- photocopie de la carte d'identité pour les particuliers.
- Photocopie de l'extrait k bis pour les professionnels patentés.

SEULS LES EMPLACEMENTS PAYES LORS DE L'INSCRIPTION SERONT RESERVES

(Aucun remboursement sauf pour annulation de la brocante par les organisateurs)

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LES METIERS

ALIMENTAIRES VOUS POUVEZ PRENDRE CONTACT AU : 03 23 71 01 53 Bourgeois Marie Christine  
(PAS D INSCRIPTIONS PAR TELEPHONE)